Vol. XXXVIII Saint-Boniface, Manitoba, 3 Février 1909. No. 13

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Etranger (compris le port) .... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente ...... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au prix de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

LE MANITOBA

Cette Province a 41,169,089 acres de terre dont 6,019,200 acres à surface d'eau aux termes de l'agriculture. Nous avons donc toujours assez d'humidité pour assurer le succès des récoltes.

Il y a encore 25,000,000 acres inoccupés, pouvant être divisés en "Homestead" ou être achetés.

La population en 1901 était de 255,211; elle est maintenant d'environ 400,000 ou à près doublée en sept ans.

Winnipeg en 1901 avait une population de 42,240, elle a maintenant 115,000, ou elle a plus que doublé sa population en sept ans.

Les facilités de transport sont presque parfaites; rayonnant de Winnipeg, environ 3,516 milles de chemins de fers sillonnent la Province. Trois trains transcontinentaux laissent Winnipeg chaque jour, et c'est seulement une affaire de quelques mois, quand il y en aura cinq; et ceux qui vont y être ajoutés sont le "Grand Tronc Pacific" et le "Canadian Northern."

Voilà des indications des progrès de la Province dans toutes directions; et c'est le bon endroit pour vous fixer car aucun autre pays ne peut montrer la même augmentation dans le même temps.

Aux Visiteurs

Ne passez pas à Winnipeg sans voir les terrains à vendre du Gouvernement et des chemins de fers, et procurez-vous d'amples informations pour ce qui en est des "Homestead" et des opportunités de placements.

R. P. ROBLIN,
Premier et Ministre de l'Agriculture
et de l'Immigration

Pour renseignements spéciaux, adressez-vous

JOSEPH BURKE, 178 Ave Logan Winnipeg, Man. — JAS. HARTNEY, 77 York Street, Toronto Ont

L'ETOILE

Dans le ciel transparent que le couchant colore,
Une étoile paraît, timide et seule encore.
Comme un œil scintillant aux portes de la nuit,
Seul moi-même, suivant le hasard de mon rêve,
Assis sur un rocher au-dessus de la grève,
Je regarde, songeur, ce point fixe qui luit.

Et je me dis: "Combien, avant moi, d'autres hommes
Depuis les premiers temps de ce monde où nous sommes
Près de la même grève ont rêvé, soucieux?
Vers ce même astre clair qui sur l'horizon rose
Ainsi qu'un clou d'argent étincelle et se pose,
Combien d'autres mortels ont élevé les yeux?

Quel était donc leur but en fixant cette étoile?
Espéraient-ils jamais percer le sombre voile
Qui d'un monde inconnu nous cache la clarté?
Vermisseaux inquiets s'agitant sur la terre,
Voulaient-ils arracher à l'astre le mystère
Enviable et lointain de sa placidité?

N'était-ce pas plutôt dans ces moments d'ivresse
Où tout l'être exalté déborde de tendresse
Que leurs regards montaient vers la pâle lueur?
Ne la prenaient-ils pas pour douce confidente
De leurs espoirs comblés, et, d'une voix ardente,
Ne lui contaient-ils pas l'histoire de leur cœur?

Partez, envolez-vous vers les profondes voûtes,
Tristesses et bonheurs, esperances et doutes.
Grandiose soupir de ce monde anxieux!
De tout temps, isolé dans sa faiblesse extrême,
L'homme chercha là-haut comme un autre lui-même
La joie et la douleur font regarder les cieux,

JACQUES NORMAND.

Nos Affaires Municipales

Procès-verbal de la deuxième séance du Conseil de la Cité de Saint-Boniface tenue le 23 janvier 1909.

Sont présents: l'échevin Gauvin, Pro-Maire et les échevins Bailey, Collin, Pelletier, Cusson et Marion.

Les minutes de la première séance du Conseil sont lues et adoptées.

Les différentes communications sont lues.

Son Honneur le Maire fait alors son entrée et prend le fauteuil à la place de l'échevin Gauvin.

L'échevin Gauvin présente le premier rapport du comité des finances comme suit:

Votre comité recommande

1 Qu'il soit répondu à la révérende Sœur Machtilde que la Commission des Chemins de Fer doit siéger à Winnipeg vers le 10 février et que la Cité de Saint-Boniface a fait application pour forcer la compagnie du C. N. R. à livrer la rue Des Meurons du côté ouest de la voie du C. N. R. et qu'instruction a été donnée au Secrétaire-Trésorier de rembourser la proportion des taxes de 1908 imposées sur le terrain affecté par la déviation de la rue Des Meurons; que quant à la question de la ruelle de la rue St. Jean-Baptiste, entre les avenues Cathédrale et Provencher le Conseil regrette de ne pouvoir leur accorder aucune remise; et que concernant la question des égoûts le Secrétaire Trésorier a été chargé de faire un examen des différents contrats et de faire rapport le plus tôt possible.

2. Que le salaire du Magistrat de Police soit porté à $41.65 par mois pour l'année 1909.

3. Que le congé de deux semaines demandé par l'Ingénieur soit accorde.

4. Que l'avocat de la Cité reçoive instruction de voir les descriptions des limites de la Cité et de voir au Bureau des Terres et au Bureau d'Enrégistrement et de faire rapport au Conseil à quelle municipalité ces lots appartiennent et de s'adjoindre pour ces recherches l'avocat de la Municipalité de St. Vital.

Ce rapport est adopté.

L'échevin Pelletier présente le premier rapport du comité des Travaux Publics comme suit:

Votre comité recommande:

1. Qu'instruction soit donnée aux avocats de la Cité de préparer un projet de contrat entre les trois compagnies de Chemins de fer qui veulent construire des Union Stock Yards à Saint-Boniface, et la Cité de Saint-Boniface avant que des instructions soient données à l'Ingénieur de commencer la construction de l'égoût principal du Chemin Dawson. contenant entre antre les conditions suivantes: La Compagnie des Union Stock Yards s'engageant à dépenser au moins $395,000 dans l'espace de deux ans après l'exécution du contrat en outre du coût d'achat du terrain: elle devra aussi s'engager à changer son nom actuel de manière à annoncer la Cité de Saint-Boniface et à ne demander aucune exemption de taxes; les compagnies devront même s'engager à payer des taxes sur les voies d'évitement utilisées par la compagnie; de maintenir un marché public de manière à empêcher tout monopole. La compagnie devra donner le privilège à la Cité d'acheter ou de louer le terrain nécessaire pour un abattoir municipal soit pour Saint-Boniface ou conjointement avec Winnipeg, le prix de vente ou le loyer devant être le même que celui qui sera consenti par les autres abattoirs; si la compagnie fait défaut dans son contrat les compagnies de chemin de fer devront être responsables envers la Cité pour la différence du coût de l'égoût et de la somme payée par les propriétaires du terrain ayant front sur le parcours de l'égoût, la Cité ne devant s'engager à faire aucun pavage dans un temps limité

INTERPELLATIONS

L'échevin Marion demande s'il est venu à la connaissance du Conseil qu'un employé du Secrétaire-Trésorier ait dit que l'échevin Marion s'était promené pendant un certain temps ayant dans sa poche un chèque de la Cité au montant de $30,000 00

L'échevin Collin demande s'il est venu à la connaissance des membres du Conseil qu'un employé de la Ville ait fait circuler la rumeur que certains échevins venaient changer des chèques au Bureau du Secrétaire-Trésorier et que ces chèques n'étaient pas présentés à la Banque qu'après longtemps.

MOTIONS

Proposé par l'échevin Marion, secondé par l'échevin Cusson qu'instruction soit donnée au Secrétaire de faire changer la combinaison des portes de voûte et des coffres de sûreté et que les dites portes soient tenues fermées, spécialement celle de la voûte du soubassement de l'Hotel de Ville et que la lettre du Secrétaire-Trésorier à ce sujet soit filée. Agréé.

Proposé par l'échevin Collin, secondé par l'échevin Marion que le Conseil s'ajourne à mardi soir le 26 courant à huit heures et demie du soir pour tenir une enquête sur les interpellations qui ont été faites à la présente séance et que M. J. A. Z. Bertrand soit notifié d'être présent ainsi que les témoins nécessaires. Agréé.

Et la séance est ajournée.

Le Manitoba.

Mercredi, 3 Février 1909

Conference

Donnee a l'Academie Française du College de Saint-Boniface, par feu l'Hon. T. Bernier en Décembre 1902.

(*Suite*)

Nul ne peut rester étranger à ce perpétuel conflit des forces contradictoires qui se disputent le monde. Cela doit se dire surtout de l'homme instruit.

L'on peut, en deux ou trois mots, résumer le devoir de chacun : c'est l'action, faite d'exemple, de travail et de combats. Il faut opposer l'action catholique à l'action des sectaires Cette action n'est pas toujours victorieuse. Mais l'on peut, — et c'est le moins que l'on doive faire, — montrer ce que l'on est et proclamer la vérité, la vérité intégrale, sans l'outrer, mais sans l'affadir non plus.

Pour cette action, il faut une préparation. Ni l'homme mûr ni le vieillard ne sont exempts de ce travail. Toutefois, vous conviendrez, n'est-ce pas, que le temps de la jeunesse est tout spécialement propice à l'étude et à la formation du caractère. Par l'étude on acquiert des connaissances et l'on discipline son esprit. Par la formation du caractère nous nous construisons à nous-mêmes un rempart qui nous protège contre les défaillances d'une paix trompeuse, et aux pieds duquel viennent également s'amortir les assauts soudains comme les efforts des grands combats.

La science et le caractère sont deux des armes les plus précieuses dans les luttes de la vie. Elles sont à la fois agressives et résistantes. Vous êtes ici, jeunes gens, pour vous en munir. Ceux qui sont en dehors comptent sur vous pour défendre dans l'avenir leur foi catholique, les institutions qui sont ses organes et les intérêts sociaux qui s'y rattachent.

• • •

Je dis dans l'avenir ; car, c'est, à mon humble jugement, une grande erreur pour un adolescent, encore assis sur les bancs du collège, de se mêler aux acrimonies des luttes extérieures.

D'abord, veuillez m'en croire et me pardonner ma franchise un peu brutale : sauf d'assez rares exceptions, il ne rend service à personne et pour le moins il s'expose à se faire à lui même un grand tort.

En supposant même qu'on ne pourrait à la rigueur lui reprocher de négliger extérieurement ses études, il est certain que son esprit n'est plus dans les conditions de calme nécessaire à l'extraction, à l'analyse et à l'agencement normal des trésors intellectuels qu'il est venu chercher au collège. Mais il y a autre chose. Ce contact prématuré de l'écolier avec les hommes, les faits et rassemblements tumultueux de la politique militante, développe chez lui des ardeurs inconsidérées, des enthousiasmes et des mépris également excessifs et parfois irrationnels, des exubérances de forces physiques ou morales qui accentuent plutôt qu'elles ne corrigent ses défauts de carractère, qui lui font apercevoir enfin sous un angle faux tout ce qui s'agite autour de lui ; et, d'une aventure à l'autre, sent un germe étrange grandir en son âme ; il brûle de quitter l'asile où l'ont sagement conduit la tendresse, la sollicitude et les sacrifices de sa famille ; enfin, à moins qu'une main ferme ne vienne l'arrêter sur le seuil de son *alma mater*, il se jette à la dérive et va s'échouer sur les plages où s'agite le vulgaire.

Encore une fois, il y a des exceptions à ces destinées banqueroutières, mais c'est la règle.

• • •

Oh ! loin de moi la pensée de vouloir intempestivement enrayer l'action de la jeunesse ou comprimer ses élans ; je ne méconnais point sa valeur ni la noblesse de ses sentiments ; mais c'est précisément parce que nous l'aimons, parce que nous lui voulons et que nous en attendons du bien que nous désirons qu'elle arrive à l'époque de porter des fruits sans avoir au préalable subi la morsure de la cognée. Nous voulons qu'elle pousse droit et qu'elle se couvre d'un feuillage clair, verdoyant et robuste. Le jardinier qui veut avoir de beaux et bons fruits émonde ses vergers, arrose le pied des arbres et en détache même les fleurs qu'il juge de surcroit afin de laisser aux autres la sève qui doit les nourrir et en faire une moisson de choix. Ainsi doit-il en être du traitement de l'enfance. Car, il ne s'agit ici, eneffet,que de l'enfance et de la première adolescence

• • •

Messieurs, pour que la préaration dont nous parlons — j'entends celle que le collège peut vous donner — soit complète, vous devez finir votre cours d'études.

Les deux années de philosophio qui viennent couronner vos labeurs d'écolier sont-elles donc absolument nécessaires au succès dans la vie ? Le prétendre serait une exagération. Il y a une foule d'hommes honorables qui ont réussi par leur seule intelligence des affaires à se créer des positions enviables dans la société. Mais de ceux-ci, combien sont arrivés à ce que l'on appelle les sommets ? Il y en a, certes, et je suis bien heureux de pouvoir le constater. Cependant, l'on peut dire d'eux qu'ils sont rares : *rari nantes in gurgite vasto*.

Je ne vais donc pas jusqu'à l'affirmation que, sans un cours de philosophie, il est impossible de se tailler une place dans le monde ; il faut néanmoins dire, d'abord, que ces études auraient été bien utiles même à ceux qui, dans leur carrière, réussissent sans cette préparation et, en second lieu, qu'elles sont nécessaires à quiconque veut atteindre le haut de la montagne et prendre une part décisive à la solution des grands problèmes qui naissent de l'incessante activité du cerveau humain. Et ces problèmes nous environnent et nous pénètrent chaque jour davantage en notre propre pays.

Autrefois, nul ne pouvait entrer dans les corporations ouvrières s'il n'avait, outre son apprentissage, fait un certain nombre d'années de compagnonnage et produit une œuvre de mattrise. Aussi, à cette époque, presque tous les ouvriers étaient des artistes. Voyez la différence aujourd'hui! Très rares sont les œuvres comparables à celles des temps anciens.

Les classes de philosophie sont aux études ce qu'était autrefois à l'ouvrier son entraînement pour l'œuvre qui devait consacrer son habileté. C'est la leçon complémentaire, la leçon de sagesse, venant après les humanités, empreintes de charmes comme un long voyage à travers les grandeurs de l'histoire et les beautés de la littérature et nécessaires à l'ouverture de l'intelligence, à la formation du goût, du style, mais admettant dans une large mesure les opérations de la mémoire et de l'imagination. Le propre de la philosophie est, au contraire, de ramener toutes les facultés à la juste perception des choses et de tracer au raisonnement des règles qui sont comme la route encerclée de fer sur laquelle le convoi se meut avec une sûreté sinon parfaite, du moins pratiquement suffisante.

Beaucoup de théories fausses et subversives, sans parler des idées saugrenues poussant un peu partout, ont été lancées sur le monde par des hommes dont les études ont été mal dirigées ou prématurément tronquées et qui sont allés prendre subséquemment leur philosophie non plus dans saint Thomas, mais dans Alexandre Dumas ou Victor Hugo.

Triste école, mes jeunes amis!

(*A suivre.*)

Un Protêt

Un libéral bien connu nous adresse les lignes suivantes : :

M. le Redacteur.—Le *Nouvelliste* du 21 courant donne le compte-rendu de la nomination de M. Noé Chevrier à la position de Sénateur ; et il a faussement représenté les sentiments des Canadiens-français et du public en général du comté de Provencher en disant que le gouvernement en faisant choix de monsieur Chevrier, a répondu à l'appel formulé par l'immense majorité des citoyens du Manitoba, etc.

Le contraire est la vérité : le gouvernement ne pouvait faire une nomination plus inpopulaire ; le fait est que cette nomination a causé l'indignation génerale au milieu de toute la population du comté de Provencher.

Il est même rumeur qu'une lettre en forme de protêt doit bientôt circuler pour être signée par tout les principaux citoyens du comté de Provencher pour être expédiée prochainement à Ottawa.

Metis Canadien-français.

St-Vital, le 29 janvier 1909.

La politique de l'avenir

Voici comment *La Patrie* commente une conférence faite récemment à Montréal par le Dr Falconer, le président de l'Université de Toronto :

"Le Dr Falconer, l'éminent président de l'Université de Toronto, a prononcé, devant le Canadian Club, une conférence remarquable qui renferme d'utiles leçons pour nos hommes politiques canadiens.

"Developpant le proverbe connu, "Une once de prévention vaut mieux qu'une livre de guérison", il a montré que la plus grande habileté de l'homme d'Etat consistait non pas à sortir victorieux d'une guerre ou d'une situation difficile, mais à prévenir la guerre et à maintenir la paix.

"On peut croire qu'au Canada nous n'avons rien à craindre. Les provinces ont entre elles des relations excellentes et aucune difficulté extérieure ne nous menace. Cependant l'œil de l'homme d'Etat doit plonger plus loin dans l'avenir. Il y a des choses qui paraissent petites aujourd'hui, insignifiantes, mais qui grossiront si nous n'y prenons pas garde et pourront troubler notre harmonie intérieure. C'est aux hommes politiques qu'il appartient d'assurer la tranquillité de notre avenir, en faisant régner un large esprit de tolérance, *en respectant les droits des minorités*, en élargissant enfin leurs vues.

"Notre politique n'excite plus d'intérêt, dit M. Falconer, parce qu'il n'y a plus de grandes questions en jeu et qu'à défaut d'elles on ne s'occupe plus que des personnalités, comme on l'a malheureusement vu aux élections dernières. Or, dans le programme tracé plus haut, n'y a-t-il pas de quoi occuper plus utilement le talent de nos hommes publics ?

On le voit, le docteur Falconer paraît avoir dit d'excellentes choses. Là où il fait erreur, cependant, c'est quand il dit qu'il n'y a plus de grandes questions en jeu dans le pays.

Il y a actuellement de graves questions qui, si on les étudiait sérieusement et avec bonne volonté, auraient vite fait de créer un intérêt très intense. Le malheur, c'est que depuis leur arrivée au pouvoir, les hommes qui gouvernent actuellement à Ottawa se sont *débarrassés* de ces questions avec autant de célérité que possible et ont violé plusieurs fois la Constitution du pays pour ne pas risquer leur fortune politique. On enterre les causes les plus sacrées, puis on dit qu'il n'y a plus rien d'important sur le tapis!

Pour Le Developpement de l'Ouest

Le Canal de la Baie Georgienne

Nous lisons dans le *Temps*, d'Ottawa, et nous approuvons de tout coeur, l'article suivant :

"Les conclusions mises en relief par le rapport final des explorations du Canal de la Baie Georgienne sont les suivantes : le coût approximatif d'un canal pouvant donner passage à des navires d'un tirant d'eau de vingt pieds serait de cent millions de piastres ; la construction d'un tel canal demanderait un laps de dix ans ; par la nouvelle voie le grain de l'Ouest atteindrait Montréal vingt-quatre à trente-six heures plus tôt que par la route du Saint-Laurent.

'Voilà des indications précises. Elle plaident hautement la prompte construction du canal projeté Le chiffre de la dépense n'est pas exorbitant, le temps requis est relativement bref, les avantages en perspective sont immenses.

"Tout d'une traite, les gros paquebots des grands lacs pourront se rendre à Montréal, et cela par une route plus courte que la route actuelle. Réduire ainsi la distance c'est réduire le coût du transport des marchandises. Donner au canal une profondeur de vingt-deux pieds, c'est mettre un terme à tout transbordement, sauf aux ports de mer.

"Or, si le prix du transport du grain baissait d'un sou par boisseau, quel gain immense, puisque la récolte de l'Ouest atteindra dans un avenir prochain deux billions de boisseaux.

"Admis que le gouvernement fédéral a plusieurs chats à fouetter. Concédé aussi que le Canada en est arrivé à une phase de son développement intense, où il lui faut être prudent et sage.

Mais, quel risque y aurait-il à s'en reposer de la construction du Canal de la Baie Georgienne sur une compagnie sérieuse et capable de mener à bien cette vaste entreprise.

"Que le pays se réserve le droit d'expropriation future ; parfait. Mais qu'il ne refuse pas le concours de l'initiative privée ,quand ce concours peut accomplir de grandes choses. Outre le fait qu'une compagnie peut construire le Canal de la Baie Georgienne à meilleur marché que le gouvernement, elle amènera au pays sans qu'il y ait augmentation de la dette publique, des capitaux qui stimuleront l'activité industrielle et commerciale.

"Dans le domaine public, plus peut-être que dans le domaine privé, il est vrai de dire : "Audaces fortunat juvat."

COINCIDENCE FRAPPANTE

A Rome, pendant les fêtes de Noël, les enfants défilent devant le "santissimo bambino", et quelques uns d'entre eux prononcent de petits sermons, devant la statue de Jésus Enfant. Naturellement, ces manifestation enfantines et naïves sont ridiculisées pas les anticléricaux.

C'est ainsi qu'à Messine le journal "Il Telefano", anticlérical forcené, écrivait dans son numéro du jour de Noel :

O mon petit "Bambino",
Vrai homme, vrai Dieu !
Pour l'amour de ta croix,
Réponds à notre voix
Si tu n'es pas un mythe
ECRASE-NOUS TOUS SOUS UN TREMBLEMENT DE TERRE

C'est quelques jours après la publication de cette note, que la ville de Messine était détruite par le tremblement de terre qui a ému le monde entier. Cette coïncidence est relevée par la presse italienne.

Le Nouveau President du G. T. P.

M. E. J. Chamberlain, d'Ottawa, ancien gérant général du Canada Atlantique, vient d'être nommé successeur de M. F. W. Morse, comme vice-président et gérant général du Grand Tronc Pacifique. Cette nomination a été officiellement annoncée par M. Chas. M. Hays, président de la compagnie.

M. Chamberlain, un ancien citoyen d'Ottawa, vivait, depuis quelque temps en Californie, où il possède des intérêts commerciaux.

NAISSANCE

En cette ville, le 1er courant, la femme de M. Telesphore Pelletier, un fils.

Condoleances

A la dernière assemblée mensuelle des Dames Patronnesses de l'hôpital de Saint-Boniface, des résolutions de condoléances ont été passées à l'occasion de la mort de l'honorable sénateur Bernier, et adressées à madame Bernier, présidente honoraire des Dames Patronnesses.

Pire qu'au Manitoba

LA TEMPETE A MONTREAL

Montréal, 25—La tempête qui sévit ici depuis quelques jours, a rendu notre ville dans un état impossible. On évalue le dommage causé à $200,000 et lorsqu'on aura compté ceux causés aux résidences privées, on croit qu'ils s'élèveront à un demi-million.

—On demande au consulat de Belgique à Winnipeg l'adresse des personnes suivantes : Emile Eugène Dekeyser, Jules Lambert, Matieu E. Nys, Charles Arcq, Benoit Van Buyten, Constantin Dumoulin, H. Allemeersch, Eugène Ollivier. Tous renseignements au sujet de la résidence actuelle de ces personnes seront reçus avec reconnaissance.

A. J. H. Dubuc.
Consul de Belgique à Winnipeg.

Chez Nous ET Autour de Nous

—Magasin à louer, sur l'Avenue Provencher. S'adresser à A. GAUVIN.

—PERDU : Un chapelet, en argent dans un étui bleu. Remettre au bureau du journal.

—Monsieur T. Dillon-Corneck est parti, hier, pour un voyage de quelques semaines en Europe.

—Veuillez, s'il vous plait nous faire parvenir le montant de votre souscription au MANITOBA.

—On demande des agents recommendables dans tous les centres français pour le MANITOBA, 50 par cent de commission.

—A vendre par MM. Guilbault et Cie, du bois de première qualité : épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail. Téléphone 604.

—Le procès de l'échevin Pelletier en cour de Police a été commencé lundi dernier, devant monsieur le magistrat Turenne Ajournement jusqu'à lundi prochain.

—VALENTINS ! Le public trouvera un immense choix de valentins comiques et de fantaisie, en gros et en détail aux librairies Kéroack, St. Boniface et Wnnipeg. Téléphone 3140.

—L'ouverture de la session provinciale, demain, à Winnipeg, promet d'être une brillante affaire mondaine. Les journaux de ce matin prévoient une courte session de notre législature.

—Le public de Winnipeg se plaint que des fournisseurs peu particuliers ou peu honnêtes apportent du mauvais beurre sur le marché. Il y a eu un intéressant procès en cour de police à ce sujet vendredi dernier.

—Une conflagration vient de ravager la ville de Emerson. Pertes : $100.000. Les frères Pereles, marchands de l'endroit, ont été arrêtés comme incendiaires ; ces industriels étaient en grande vente de liquidation, et on croit qu'ils ont mis le feu à leur magasin.

—Le 10 février à 7½ hrs., P. M., les élèves du Couvent de Sainte-Anne donneront une séance dramatique et musicale à l'occasion de la fête patronale de leur dévoné pasteur, M. le Curé L. R. Giroux Les messieurs du Clergé sont respectueusement priés d'y assister sans autre invitation que la voix des journaux.

—Dimanche dernier il y a eu assemblée générale de la paroisse du Sacré Cœur dans les salles du Cercle, il fut décidé d'organiser au profit de l'église et de l'école de la paroisse, une tombola qui commencera vers le milieu de la semaine précédent les jours gras, pour se terminer le mardis gras au soir Il y aura plusieurs banquets ; et tous les soirs on exécutera un court programme musical.

—Les premiers-ministres des provinces du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan ont récemment tenu une conférence à Régina dans le but de discuter l'achat possible par les gouvernements du système d'élévateurs de l'Ouest. Cette conférence a fait son rapport vendredi ; elle se prononce pour la négative. De sorte que le commerce du blé continuera d'être contrôlé par les particuliers, sujet aux dispositions des actes régularisant le marquage et la vente des grains.

—La propriété du coin des avenues Main et Portage, à Winnipeg est véritablement à l'assaut depuis huit jours. Les grosses institutions cherchent à s'y installer à tous prix : ainsi M. McArthur, le grand capitaliste et entrepreneur a payé $3,000 le pied pour le terrain situé entre le Queen's Hotel et le bloc du C. N. R. Dans un an, nous aurons, à cet angle important de la ville : la banque de Montréal, le C. P. R., la Canada Life, McArthur Ltd., Osler, Hammond & Nanton et le C. N. R.

—"*Les Chasseurs La Vérendrye*", le nouveau régiment qui vient d'être formé avec quartiers-généraux à Saint-Boniface, et qui se composera de deux compagnies enrolées à Saint-Boniface et de deux compagnies enrôlées à Winnipeg, est maintenant un fait accompli. Les compagnies de Saint Boniface font actuellement l'exercice dans un local qui leur est fourni par Mgr l'Archevêque ; une fanfare dirigée par M. Paul Salé a été affiliée au régiment. Quant aux compagnies de Winnipeg, elles demanderont la permission de faire l'exercice dans le Manège. (*Telegram* 30 janvier)

—Les Compagnies de Chemins de fer annoncent officiellement la construction de nombreuses voies nouvelles, cette année. D'autre part, des compagnies américaines, — comme celle de M. J. J. Hill, par exemple — cherchent avec persistance leurs entrées dans l'Ouest canadien. Ceci veut dire que tous les bras auront de l'ouvrage l'été prochain ; ceci veut dire aussi qu'il y a beaucoup d'intensité dans le mouvement des affaires, beaucoup de confiance aussi dans les ressources du pays. Une bonne récolte à l'automne et la crise financière sera une chose du passé.

De par le Monde

LES MÉFAITS DE LA CIGARETTE

Marinette, Wis., 2—Le "surintendant" des écoles de cette ville, ayant remarqué que l'usage de la cigarette se répand de plus en plus parmi la jeunesse des écoles, vient de dresser une statistique de laquelle il résulte que les élèves fumeurs sont, dans leurs études, en retard d'un an, et quelquefois plus, sur leurs camera des non fumeurs, Avis !

UNE GRÈVE A PARIS

Paris, 26.—Tous les linotypistes de Paris se sont mis en grève hier soir, réclamant une augmentation de salaire. Les éditeurs de journaux s'attendaient à cette grève et avaient déjà conclu des arrangements pour que leurs journaux pussent être composés à la main. Cette grève n'a fait subir aux différents journaux qu'un léger retard.

CATHOLIQUES ROMAINS AUX ETATS-UNIS

Milwaukee, Wis., 1.—D'après les statistiques officielles de 1909, il y aurait aux Etats Unis 14,235,451 catholiques romains. Ces statistiques sont fournies par les archevêques et évêques des Etats-Unis. Avec la population de Porto Rico et les Iles Hawai on arrive à un grand total des catholiques sur le drapeau américain de 22,184,440, à comparée avec 12,053,000 sous le drapeau anglais.

LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER

La Commission des chemins de fer, dont le présieent est l'honorables James Pitt Mabee, vient d'organiser son service sur une base nouvelle. Le pays a été divisé en districts, afin que les commissaires et leurs officiers puissent accomplir plus efficacement leur travail.

La province d'Ontario, à l'exclusion de Port Arthur et de la région à l'ouest de Fort William, est sous la juridiction immédiate de monsieur D'Arcy Scott, l'assistant commissaire, et de deux inspecteurs, MM James O'Golvie et James Clark. La province de Québec, le Nouveau-Brunswick l'Ile du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse ont été confiés à l'honorable M E. Bernier, le député commissaire en chef, et à M. l'inspecteur E. C. Lalonde.

Le commissaire S. J. McLean a pris charges du Manitoba, de la Saskatchewan et de cette partie d'Ontario à l'ouest de Port Arthur et de Fort William ; l'Alberta et la Colombie Britanique sont sous la surveillance immédiate de M. le commissaire Mills, avec M. J. M. McCaul comme inspecteur. Il devra être fait rapport de tous les accidents de chemin de fer dans la province de Québec et les Provinces Maritimes à l'honorable M. Bernier. Dans Ontario, c'est avec M. D'Arcy Scott qu'il faudra communiquer. Monsieur Scott prend aussi charge de toutes les affaires de chemins de fer dans la ville de Montréal.

L'inspecteur pour les provinces de Manitoba et de Saskatchewan est M. W. Blythe, de Winnipeg.

Les effets d'un tremblement de terre sur l'esprit des gens

L'INSTINCT DE SE SAUVER L'EMPORTE SUR TOUTE AUTRE CHOSE—LA RESISTANCE DES ENFANTS

Londres, 2 — Le professeur Casar Lambraso, professeur aliéniste à l'Université de Turin a écrit un long article sur l'état des esprits durant le récent tremblement de terre de la Sicile. Il déclare que ce désastre a permis de sonder toute la profondeur de l'âme humaine. Il cite un survivant qui a déclaré : "J'ai vu le jugement dernier, la fin du monde. Je suis certain que celle-ci viendra de cette manière Dans l'obscurité de la nuit, j'ai vu trembler les maisons. J'ai entendu des cris et des pleurs interminables. Je croyais que c'était le règne de la mort. Je me croyais mort, je pensais que tout ce que je ressentais était ce qui suit la mort.

Le professeur continue. "Personne quoique gravement blessé ne parle de ses souffrances. La panique et la terreur ont pris possession de tous leurs membres et ont paralysé le sens de la souffrance. Des hommes ont eu des bras cassés et ont couru des milles, sans s'en apercevoir. Une femme dont un oeil a été tellement blessé qu'on sera obligé d'en faire l'ablation, déclare qu'elle n'a rien senti.

"Beaucoup avaient oublié leurs noms. Dans une manufacture après le désastre, le gérant voulut faire l'appel de ses hommes, la confusion des esprits était telle que pas un ne se rappelait de son nom.

Le professeur Lambraso démontre que les enfants résistent plus à la terreur et la souffrance que les adultes. C'est surtout du à leur inconscience du danger. La sensation de la peur a certainement tué la grande majorité des personnes qui sont mortes après avoir été retirées des debris.

Avis de Petition au Parlement

Le "Winnipeg and Northwestern, Railway Company", fera demande au Parlement du Canada à sa prochaine session d'un acte étendant le temps stipulé pour la construction et le parachèvement de son chemin de fer et autorisant la dite compagnie à garantir les actions d'autres compagnies et de construire des lignes (a) de sa ligne autorisée près du Détroit du Lac Manitoba dans une direction ouest à la rivière Assiniboine et de là dans une direction nord-ouest à sa ligne à ou près de Nut Lake, (b) et de cette dernière branche près de Good Spirit Lake dans une direction sud-est à la ligne du chemin de fer Grand Tronc Pacifique à un point entre la ligne de frontière du Manitoba et le second méridien.

Toronto 7 décembre 1908.

A. T. DRUMMOND,
Pour les requérants

FEUILLETON DU MANITOBA.

MON COUSIN GUY

21

(*Suite.*)

Elle parlait d'un accent de détresse si sincère que Guy n'eut pas la cruauté de sourire devant cet aveu ; il demanda d'un ton encourageant :

—Est-ce pour que je vous fasse des compliments que vous dites de pareilles choses ?

—Oh ! non ; parce que je les pense ! Quand ma belle-mère me le répétait tous ces temps-ci, je ne la croyais pas. Mais maintenant, je ne suis plus brave du tout. Je suis sure que je vais faire beaucoup de sottises, d'autant que je ne peux demander à personne de m'aider à les éviter !

—Et moi, je suis bien certain, au contraire, que vous n'en commettrez aucune. D'ailleurs, que vous avez le moins du monde besoin de secours, n'avez-vous pas ma soeur et vos cousines ?

Oh !jamais je n'oserais recourir à elles !

—Pourquoi donc ?

Arlette baissa un peu la voix :

—Elle m'intimident trop ! Et puis, si elles me connaissaient comme je suis, elle n'auraient qu'à ne plus m'aimer du tout ! Je leur ferais peut-être l'effet que je produis sur Mme Morgane ? Madeleine surtout m'intimide. Elle est si raisonnable si sérieuse, si douce... Tout le contraire de moi, enfin ! Quand j'aurai vécu quelque temps auprès d'elle, je crains qu'elle ne me trouve un vrai monstre !

Guy, cette fois, se mit à rire franchement :

—Je crois que vous ne courez aucun risque de ce genre. Mais, dites-moi... est-ce que je vous intimide aussi ?

Ses yeux limpides plongèrent dans ceux du jeune homme, qui avaient perdu leur expression railleuse, et, en toute sincérité, elle répondit :

—Non, vous ne m'intimidez pas, surtout en ce moment où vous n'avez pas l'air moqueur. Les hommes, d'ailleurs, m'effrayent beaucoup moins que les femmes. Je n'en ai jamais vu que de bons, tandis que des femmes !...

—Eh bien ! alors, savez-vous ce qu'il faut faire petite Arlette ? Il faudra, quand vous en aurez besoin, user sans scrupule de ce que j'ai à vous offrir d'expérience mondaine, y recourir dès que vous serez embarrassée, dès que je pourrai vous être bon à quelque chose...

Elle l'écoutait interdite, ravie, n'osant croire aux paroles qu'elle entendait :

—Et je pourrai vous dire tout ce que je voudrai, vous demander tout ce que je voudrai vous parler de ce qui m'intéresse, comme je le faisais avec le capitaine ?

—Mais, certainement ! répliqua Guy, amusé de se voir au même rang que le capitaine.

—Et cela ne vous ennuiera pas ?

—Au contraire, je serai extrêmement fier, si vous voulez bien me faire l'honneur de me considérer comme un grand ami auquel vous pourrez, autant que vous le souhaiterez, parler de votre "chez vous", de ce qui vous tient au coeur, vous est plaisir ou peine...

—Oh ! merci ! dit-elle avec une explosion de reconnaissance. Guy vous êtes délicieux !

Mais, au moment même, un démon malin lui chuchotait à l'oreille les paroles tant de fois répétées de Mlle Malouzec sur le peu de confiance qu'il faut avoir dans les discours des hommes...

Et troublée dans sa joie, elle interrogea, anxieuse :

—Est-ce que vous pensez bien, Guy, tout ce que vous dites ?

—Comment, si je le pense ?

—Oui... Ce ne sont pas seulement des phrases aimables pour me faire plaisir..., pour me consoler ?

—Quel scepticisme, Arlette ! Où allez-vous cherchez ces vilaines suppositions ?

—Oh ! Guy, ne soyez pas fâché... Mais Mlle Catherine assure que les messieurs, à Paris, font toujours des compliments aux dames et qu'il n'y a pas un mot de vrai dans leurs paroles !

—Eh bien, Mlle Catherine n'est pas indulgente pour les messieurs de Paris ! Tous, pourtant, ne méritent pas une pareille sévérité. Il y a des exceptions. Mlle Catherine le reconnaitrait elle-même, si elle restait un peu dans notre ville... Je vous assure, Arlette, que sur ce chapitre, quand il s'agit de vous, j'ai le droit, en conscience, de réclamer ma place parmi les exceptions !

—Vrai ?

—Vrai !... me croyez-vous maintenant ?

De nouveau, elle leva sur lui ses yeux clairs. Non, décidément, il ne paraissait pas se moquer d'elle... Et elle avait raison d'en juger ainsi. Pour lui, elle était devenue tout à coup une sorte de petite soeur, très attirante avec cette naiveté et cette complète absence de vanité féminine qui lui donnait une véritable originalité. Il répéta du même accent amical :

—Me croyez-vous ?

—Oh ! oui. Et c'est tellement meilleur de vous croire !

—Alors, soyez persuadée que je suis revenu ce soir pour vous seule.

—Pour moi ?

—Oui, pour vous souhaiter officiellement la bienvenue. Vous voyez bien que je suis accouru à la façon d'un homme qui va dans le monde.

C'était vrai. Elle ne l'avait pas remarqué, dans son ignorance des usages mondains. Il était en habit, quelques violettes de Parme fleurissant sa boutonnière, et sa taille élégante et haute s'accommodait à merveille de cette tenue de soirée. Voyant qu'elle l'examinait sans répondre, il interrogea, curieux :

—Pourquoi m'étudiez-vous ainsi avec de grands yeux attentifs ? Est-ce que je me suis habillé de travers ?

—Oh ! quelle idée ! Je vous regarde, parce que je vous trouve très bien !

—Vous êtes trop bonne, ma cousine dit-il s'inclinant très amusé.

—Pourquoi est-elle trop bonne ? questionna Madeleine, qui venait de se lever du piano.

Les joues d'Arlette s'empourprèrent ; elle était tout à coup saisie de la conscience vague d'avoir dit quelque chose de tout à fait incorrect.

—Ah ! Guy, ne répétez pas mes paroles je vous en supplie, implora-t-elle.

Madeleine, surprise, demanda ;

—Comment, c'est un secret ?

—Non, pas un secret. Je vous raconterai de quoi il s'agit à un autre moment, quand nous serons toutes les deux seules ! Vous me le permettez, n'est-ce pas ?

Bien entendu, Madeleine permit, et Arlette, délivrée de son inquiétude, acheva en paix, et toute rassérénée, sa première soirée à Paris.

VII

Le visage appuyé contre les vitres de la fenêtre, soulevant à demi le rideau, Arlette regardait au dehors, attendant la minute où sa tante et Madeleine allaient sortir de la maison pour monter dans le coupé qui les attendait... Quelques secondes encore de patience, et elles apparurent, traversant le trottoir. Puis, prêtes à entrer dans la voiture, elles levèrent la tête vers la croisée qui laissait entrevoir une mince silhouette, et envoyèrent un amical signe d'adieu à l'enfant que l'excessive prévoyance de Mme Chausey gardait au logis pour cause de rhume.

Pas bien malade Arlette ! A Douarnenez, elle n'eût guère pris garde à ce rhume et se fût librement promenée comme d'ordinaire au grand souffle du large. Mais Mme Chausey, ayant une peur excessive des toutes les maladies, se montrait d'une prudence extrême devant les moindres indispositions ; et elle avait jugé sage de ne point exposer Arlette au froid cuisant de cette journée d'hiver.

Arlette, pour sa part, ne s'effrayait nullement de quelques heures de solitude. Une idée séduisante avait d'ailleurs jailli dans son cerveau, quand elle avait su qu'elle ne sortirait pas : relire bien en paix, aussi longtemps qu'elle le voudrait le journal qu'elle griffonnait depuis son arrivée à Paris et revivre ainsi les six semaines délicieuses qu'elle y avait déjà passées.

Six semaines ! A peine elle le croyait elle-même. Pour n'en pas douter, il fallait vraiment qu'elle en eût la preuve, en comptant les jours sur le petit calendrier où était marqué d'un trait la date de son arrivée. Comme ils avaient fui, doux! charmants, insaisissables, ces jours qu'à l'avance, à Douarnenez, elle croyait devoir être en nombre si restreint ! Elle s'était donc trompée en pensant qu'elle ne pourrait vivre joyeuse loin de son père ? Pourtant Dieu sait avec quelle tendresse ardente elle l'aimait toujours ; combien elle mêlait son souvenir à tout ce qu'elle faisait ; comme elle désirait ses lettres et y répondait par de véritables volumes que complétait encore son journal ! Un journal, toutefois, que le docteur lirait seulement quand elle serait de retour, car c'était un ami dont elle ne voulait pas se séparer...

(*A suivre*)

Chronique de la Province

Lundi dernier, avait lieu à Ste-Agathe, une grand'messe solennelle pour le repos de l'âme de feu l'honorable sénateur Bernier. Sur l'invitation de M. l'abbé Bourret, curé de la paroisse, Mgr Dugas se rendit lui-même à Ste-Agathe pour officier.

M. Joseph Bernier, M. P. P., et mademoiselle Bernier étaient présents.

Dans l'après-midi, Mgr Dugas fut l'objet d'une réception au convent ; répondant à une adresse qui lui avait été présentée, le distingué protonotaire apostolique fit allusion à la circonstance qui l'amenait dans la paroisse, dont le regretté défunt fut l'un des pionniers. "De tels hommes", a dit Monseigneur, "laissent toujours des traces sur leur passage ; et ce matin, vous avez prié pour un homme dont le séjour au milieu de vous a été bienfaisant à la paroisse de Ste-Agathe."

* * *

LASALLE

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Auda Courchaine, épouse de monsieur Antonio Levasseur. Madame Levasseur est morte le 22 janvier à l'âge de 27 ans. Elle laisse son époux et cinq enfants en bas âge. Ses funérailles ont eu lieu lundi, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

La messe de requiem a été chantée par M. l'abbé Bellavance, de l'Archevêché de Saint-Boniface ; le R. P. Loriaut, supérieur des Missionnaires de Chavagne, de Saint-Adolphe, était présent.

Les porteurs étaient les trois frères de la défunte : Honora Courchaine, de Winnipeg, Hector, de Saint-Adolphe et Oscar, de Saint-Norbert ; ses trois beaux-frères : MM. Donat, Roméo et Richard Lapointe, de La Salle. Conduisaient le deuil : M. A. Levasseur, mari de la défunte ; son père : M Courchaine de Saint-Adolphe ; son beau-père, M. Joseph Levasseur. On remarquait aussi M. V. Rho, de Winnipeg, M. et Mde T. Richard, de Saint-François ; M. et Mde Eustache Bohémier, de Saint-Norbert, etc.

Nous offrons à la famille nos vives condoléances.

Communiqué.

Avis aux fumeurs

A partir du 6 janvier 1909 tous ceux qui achèteront pour 25 cents au Bureau de Tabac de J. B. Leclerc, 15 Ave Provencher, recevront un coupon donnant droit au tirage qui aura lieu le

LUNDI GRAS

22 FEVRIER, A 7.30H. DU SOIR

Il y aura tirage des dix primes ci-après mentionnées :

1ère prime, pipe en écume marque Peterson) ;

2me prime, Plateau à fruits en argent ;

3ème prime, Plateau à cendre, en argent ;

4ème prime, Pipe en bois marque U. M.) ;

5ème prime, Set à bureau de 6 morceaux ;

6ème prime, Sac à Tabac, couvert en cuir ;

7ème prime, Boite de 25 cigares Flor Eminente ;

8ème prime, Salière et Poivrière montées en argent ;

9ème prime, Set à Eau de 8 morceaux ;

10ème prime, parfum (bouteille en verre coupé.)

DECES

Nous avons appris avec regret et surprise la mort, par accident, de M. Alexandre Joyal, de Montréal, plombier, fils de M. J.-B. Joyal, de Saint Boniface.

L'explosion d'une lampe à gazoline a produit ce douloureux accident.

Nous offrons à monsieur Joyal et à sa famille nos compliments de condoléances.

—Chevaux à vendre, s'adresse à nos bureaux.

—Maison à louer. S'adresser a Madame Elie Genthon.